

<u>AFFICHAGE</u>

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 30 juillet 2020 à 18 h 00 (Gymnase Cordouan)

Cette séance sera organisée de manière à respecter rigoureusement les règles sanitaires en vigueur notamment les mesures de distanciation sociale.

Cette séance sera également accessible au public, la jauge maximum est fixée à 50 personnes maximum.

Ordre du jour

- Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 05 et 10 juillet 2020.
- Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 1. Compte de gestion 2019 Budget Principal.
- 2. Compte administratif 2019 Budget Principal.
- Affectation du résultat 2019 Budget Principal.
- 4. Vote des taux d'imposition 2020 de la taxe foncière (bâti) et (non-bâti).
- 5. Budget Primitif 2020 (BP) Vote Budget Principal.
- 6. Actualisation de l'actif transféré au Syndicat Mixte des Ports de Royan et Bonne-Anse et régularisation de l'excédent d'investissement repris au budget communal.
- 7. Garantie de la Ville de Royan pour le remboursement des prêts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de la Société d'Économie Mixte Immobilière de Saintonge (SEMIS) Cité Pierre Lys à Royan.
- 8. Redevances d'occupation du domaine public pour le réseau gaz.
- 9. Attributions de subventions « social et familles ».

- 10. Attributions de subventions sportives.
- 11. Attributions de subventions « scolaire et formation ».
- 12. Attributions de subventions culturelles.
- 13. Attributions de subventions « commission environnement ».
- 14. Attributions de subventions diverses.
- 15. Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- 16. Approbation du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres permanente (CAO).
- 17. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres permanente (CAO).
- 18. Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).
- 19. Syndicat mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL) Modification des Statuts.
- 20. Délégation de Service Public Rapport annuel du délégataire Casino de Royan Exercice 2018 2019.
- 21. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Équilibre », pour l'année 2020.
- Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Amicale du Personnel Communal de la Ville de Royan », pour l'année 2020.
- 23. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Royan Vaux Atlantic Football Club », pour l'année 2020.
- 24. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Entente Royan Saint-Georges Handball », pour l'année 2020.
- 25. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Royan Saujon Rugby », pour l'année 2020.
- 26. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Les Régates de Royan », pour l'année 2020.
- 27. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Volley Ball Club de Royan », pour l'année 2020.
- 28. Convention d'objectifs conclue entre la Ville de Royan et l'Association "Explorer" dans le cadre du Festival "Les Nouvelles Explorations" pour l'année 2020 Avenant n°1.
- 29. Convention d'objectifs conclue entre la ville de Royan et l'Association "Centre d'Arts Plastiques de Royan", pour l'année 2020 Avenant n°1.
- 30. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Échancrures », pour l'année 2020.
- 31. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2020.
- 32. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la ville de Royan et l'association "Groupement d'Intérêt Commercial et Communal (GICC) Royan shopping, pour l'année 2020.
- 33. Programme PENSA : prévention santé nutrition des séniors actifs Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

- 34. Programme PENSA: prévention santé nutrition des séniors actifs Demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).
- 35. Demande de subvention au titre du label "Ville d'Art et d'Histoire" auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la Nouvelle-Aquitaine et auprès du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.
- 36. Droit à la formation des élus municipaux.
- 37. Convention de partenariat entre la Ville de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au Schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement Pilier 1 : Alimentation du site internet et de l'observatoire Pilier 3 : Politique d'information jeunesse. EXERCICE 2020.
- 38. Convention de partenariat entre la Ville de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au Schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement Pilier 2 : Fiches-actions construites sur trois thèmes : offre de service, santé, prévention. EXERCICE 2020.
- 39. Approbation de la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) à intervenir entre la Ville de Royan et la SARL le Clos Pasteur.
- 40. Acquisition de la parcelle cadastrée Bl n°843, située 16 rue des Cailles à Royan, appartenant à Madame Ingrid CRABOUILLER, pour la création d'une raquette de contournement sur cette voie et incorporation dans le domaine public communal.
- 41. Acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées BI n°891, située 11 rue des Merles à Royan, et BI n° 892, située 12 bis rue des Colombes à Royan, appartenant à Monsieur Michel FORT, pour la régularisation de l'alignement de ces voies et leur incorporation dans le domaine public communal.
- Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le Marché Central Protocole transactionnel conclu entre la Ville de Royan et la société CRÉATICQ.
- 43. Permis de construire déposé par Monsieur MARENGO Désignation d'un membre du conseil municipal pour statuer sur la demande.

. Questions diverses

Le Maire

Patrick MAREN